

LENS, le 12/05/2025

Sylvain ROBERT

Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

**DIRECTION OPERATIONNELLE DE
L'IMMOBILIER**

POLE URBANISME RÉGLEMENTAIRE

☎ 03.21.69.86.22

Affaire suivie par Amaud BOUSIAC

UDAP 62

100, Avenue Winston Churchill
BP CS 10 007
62 022 ARRAS

Courrier en recommandé avec accusé de réception

Objet : Consultation de services

P.J. en communication : 1 exemplaire du dossier

Déposé par : JCIL ISA LEIGNEL COIFFURE BEAUTE - Madame ISABELLE LEIGNEL

Adresse du demandeur : 4 BOULEVARD EMILE BASLY – 62 300 LENS

Dossier n° : AP 062 498 25 0031

Demande reçue le : 12/05/2025

Adresse de la construction : 4 boulevard Basly

Observation du pôle urbanisme :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire connaître votre avis sur le projet susvisé.

Le respect de la réglementation en vigueur, notamment en matière de délai de réponse ou de décision de l'Administration, me conduit à attirer votre attention sur le fait que les avis des services et autorités de l'Etat sont réputés favorables s'ils n'ont pas été communiqués à l'autorité compétente quinze jours avant l'expiration du délai prévu à l'article R.581-13 du code de l'environnement.

Il conviendra cependant, même dans cette éventualité, de me faire retour de l'exemplaire du dossier communiqué, dans les meilleurs délais afin de permettre au service de terminer l'instruction de cette demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

POUR LE MAIRE,
L'AGENT DELEGUE,



XAVIER HOUIX
DIRECTEUR DELEGUE A LA DIRECTION DE
L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE